



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2015

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière, de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2014, le Conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro 451-11-14, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2015.

Les séances ordinaires auront lieu le deuxième mardi de chaque mois à savoir les 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 09 juin, 14 juillet, 11 août, 08 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 08 décembre.

Cette résolution peut être consultée au bureau de la Ville situé au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur son site internet à l'adresse suivante : www.st-colomban.qc.ca

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE QUATORZE.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de la Ville le 05 décembre 2014 et en publiant une copie dans le journal « *Le Mirabel* » édition du 05 décembre 2014.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2014.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca